

## COLLECTIF FRANÇAIS "LIBÉRONS MUMIA!"

43 boulevard de Magenta 75010 Paris
rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques
MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
www.mumiabujamal.com

## **ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE**

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 dans le cadre de l'état d'urgence :

Je, soussigné(e)

Mme/M

Né(e) le	à
Demeurant	
publique mentionnées à l'art organisateurs ont adressé à l mentions prévues à l'article L.2	est lié au motif ci-dessus qui autorise les « manifestations sur la voie cle L.211-1 du code de la sécurité intérieure » pour lesquelles leurs autorité administrative compétente « une déclaration contenant les 11-2 du même code, en y précisant en outre les mesures qu'ils mettent spect des dispositions de l'article 1 <sup>er</sup> du présent décret » :
•	in de me rendre depuis mon domicile au rassemblement (et retour) ercredi 7 avril de 16 à 18 heures place de la Concorde à Paris.
Déclaration de mani	estation enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 1er avril 2021
Fait à	
Le (date)	à (heure)
Signature	

NB : le Conseil d'Etat a rappelé que le modèle d'attestation sur la liste du Ministère de l'Intérieur était facultatif et que la mention de l'heure n'est obligatoire que pour certains cas de déplacement dérogatoire (CE 20 octobre 2020, n°440263)